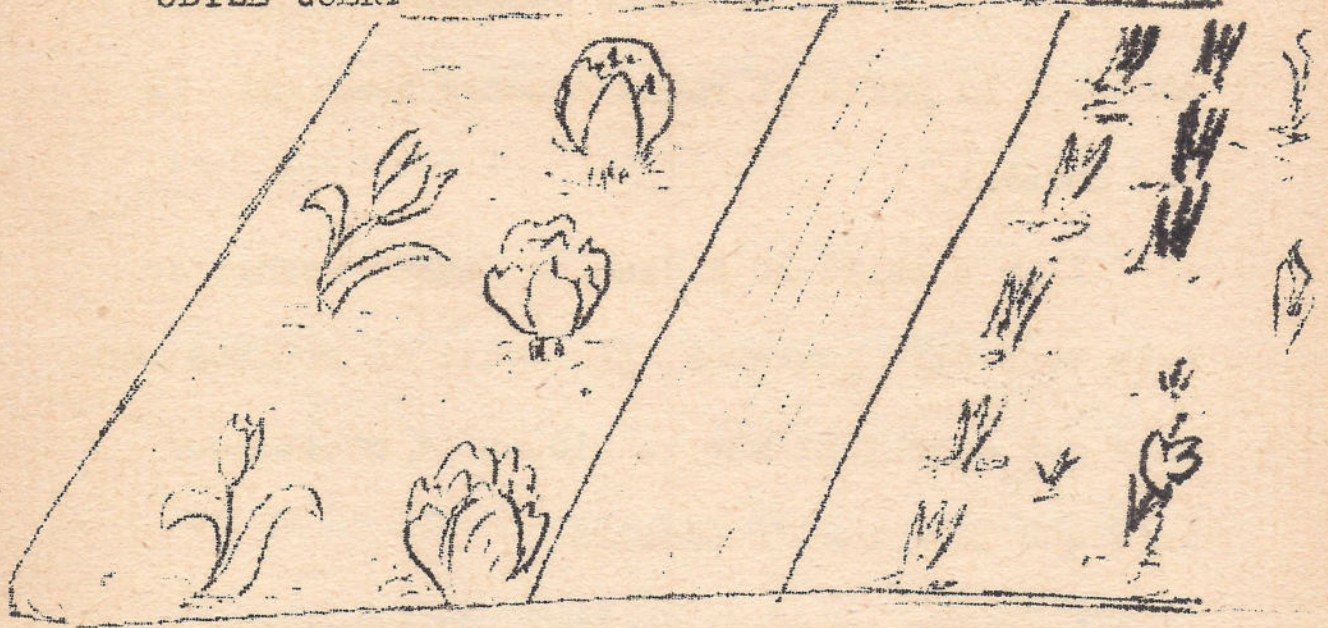


MON JARDIN

Dessin de
ODILE GUERY



J'ai planté neuf pieds d'oseille et un rayon de choux.

J'ai mis des fleurs aussi : six pieds de myosotis et un rayon de pois de senteur.

Je vais vous dire les dimensions de mon jardin : la longueur a 3,80 M et la largeur 3 M.

YVES DE LA CRUZ, 9 ans.

LE CHAT

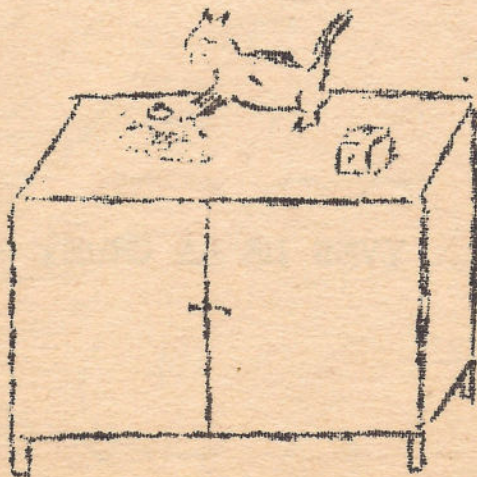
Le matin, le petit chat vient nous réveiller. Aussitôt que Monsieur Hoche descend, le chat se montre à la porte et vient coucher avec moi. Il est amusant.

Il a déchiré le rideau de Madame Hoche. Je vais vous dire pourquoi. Il voyait de petites mouches qui couraient sur le rideau et c'est pour cela que le chat l'a déchiré.

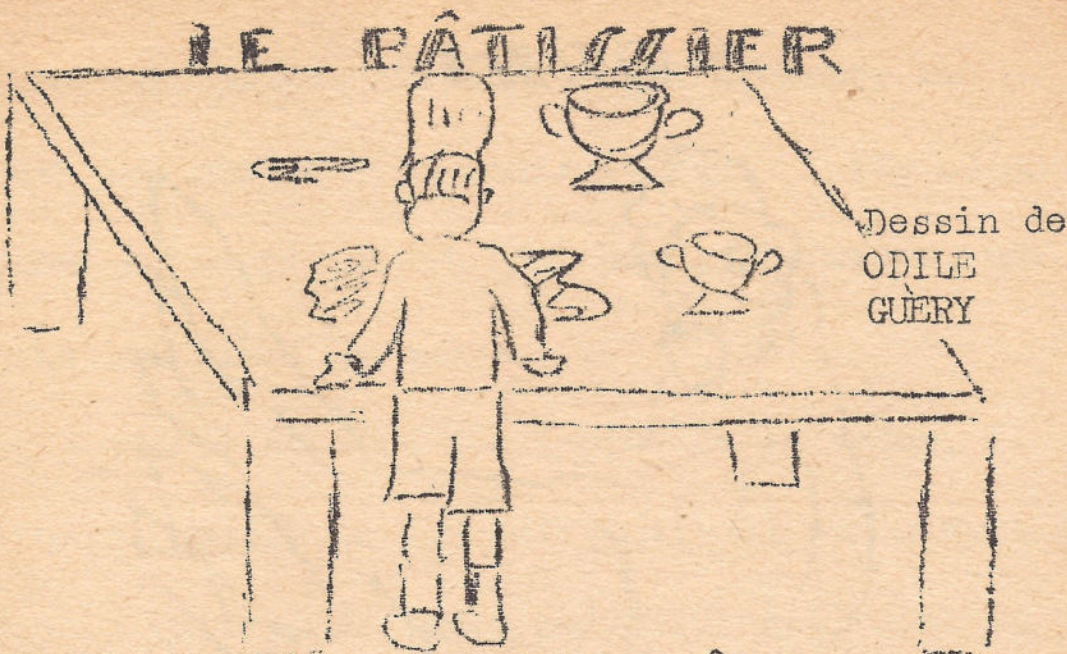
Le matin quand je me lève, il y a plein de bonbons par terre. L'encrier était sur le buffet; le bouchon était sans doute mal mis. Le chat l'a renversé, et il y a une grosse tache sur le buffet.

Quel drôle de chat !

MARIE-CLAIRE HIVERNAT, 9 ans.



Dessin de Marie-Thérèse Manscourt



Jeudi matin, j'ai fait un gâteau. Je vais vous dire comment j'ai fait.

J'ai cassé deux oeufs. J'ai mis le blanc dans un bol et le jaune dans une tasse.

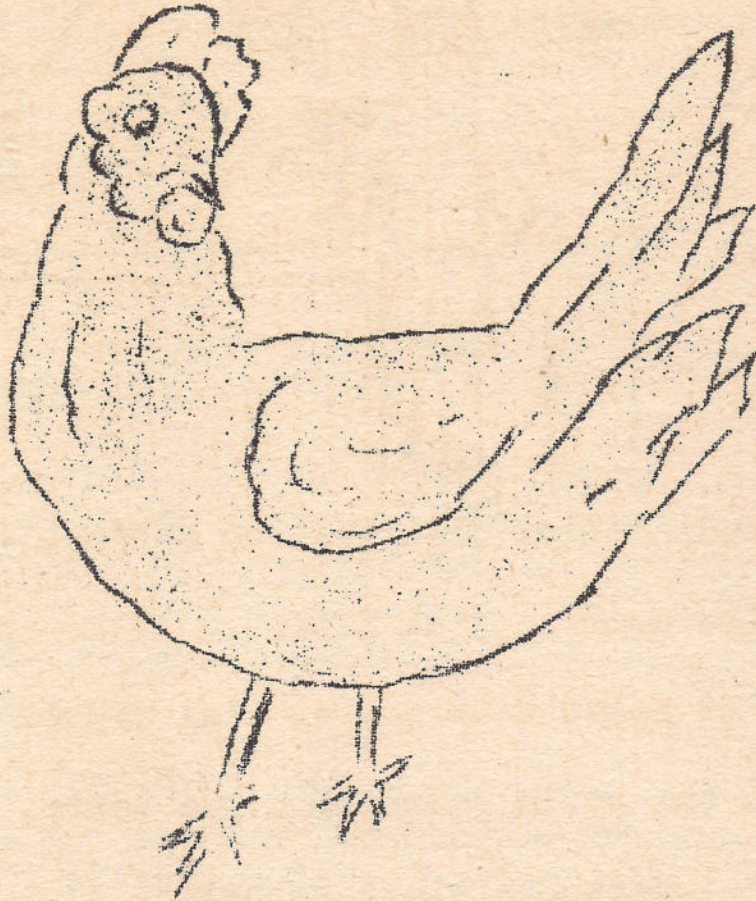
J'ai battu le blanc en neige. J'ai mis du sucre dans le jaune et les ai mélangés avec de la farine.

A cette pâte, j'ai ajouté le blanc. J'ai versé dans un moule que j'ai mis au four.

Mon gâteau était délicieux.

RENE OBREBSKI, 14 ans.

YOUPI



YOUPI est un chien Coker. Un jour qu'il se promenait dans les bois, un garde-chasse le prit dans sa musette et le mena à sa petite fille. Youpi avait peur, mais tout à coup, il sauta à la figure de Caroline.

Le soir, il mangea à table et alla coucher avec Caroline. Le lendemain, Youpi et Caroline jouèrent à la balançoire, mais Youpi avait mal au coeur.

Puis il porta un bouquet de fleurs au poney qui était content. Il vint voir la poule noire et lui tira trois plumes.

La poule noire, furieuse, alla chercher ses amis les oies qui le poursuivirent. Juste au moment où Youpi allait franchir la barrière, une oie lui pinça la queue.

Caroline mena Youpi près de la vache. Il voulut goûter au bon lait, mais il tomba dans le seau, qui roula. Caroline voulut rattraper le seau, une pierre l'arrêta et elle tomba à l'eau. Youpi alla la chercher. Ils se sont fait sécher derrière une haie.

Voici de bons amis.

MARYSE BREHAUT, 9 ans $\frac{1}{2}$



Dessins de COLETTE BREHAUT.

LES GARDIANS DE CAMARGUE

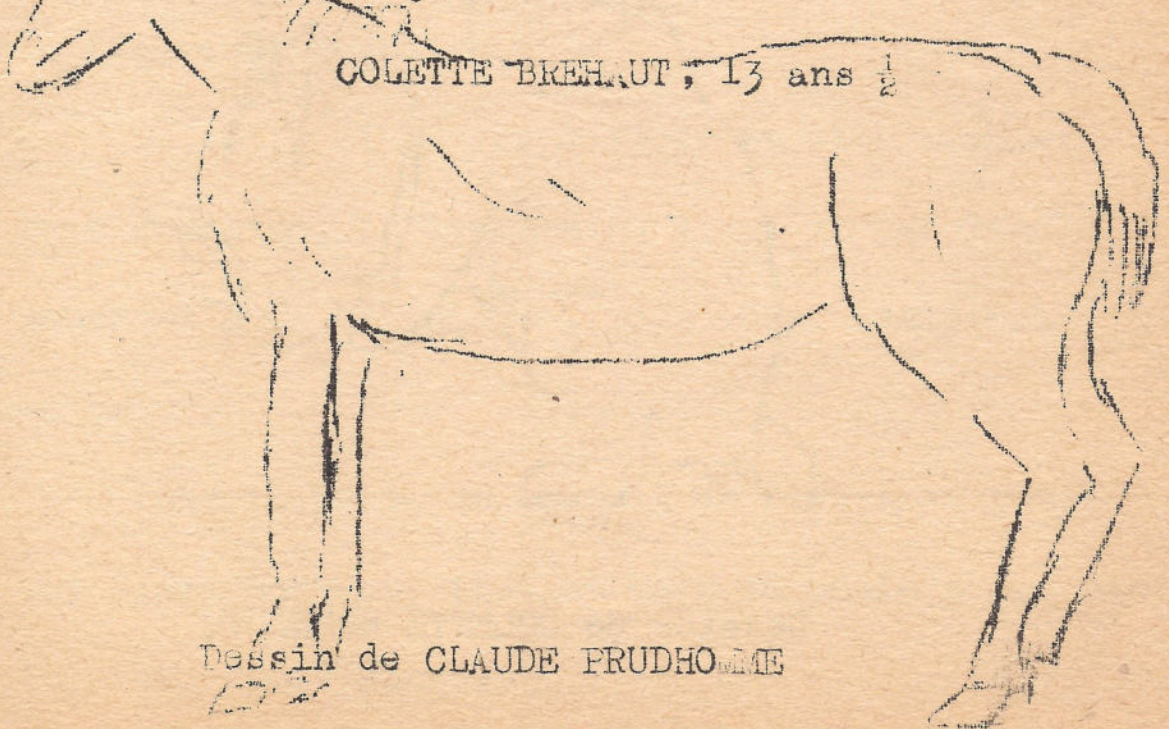
Le soir, j'aime regarder les jolies cartes postales que nous recevons tous les ans aux vacances. C'est devant une vue de la Camargue que je me suis mise à imaginer cette région.

La photo représente naturellement des chevaux qui vivent à l'état sauvage. Ils ont l'oeil vif, la crinière et la queue qui flottent au vent, les naseaux palpitants et l'allure fière.

Ils sont lancés au grand galop et s'arrêtent net. Ils écoutent : au loin, des pas de chevaux martèlent le sol. Un hennissement, et la poursuite s'engage. Les gardians, le lasso à la main, excitent leur monture et poussent la harde sauvage vers un enclos.

Il s'agit alors de capturer les fugitifs, ce qui n'est pas le plus facile. Ces chevaux seront dressés au prix de maintes chutes. A leur tour, ils iront chasser leurs frères sauvages. Ils pourront aussi conduire de grands troupeaux de boeufs vers les pâturages.

Des chevaux piaffants et hennissants, un soleil radieux, une vie palpitante pleine de mille péripéties, et cet accent méridional : c'est tout cela qui défile dans mon imagination.



COLETTE BREHAUT, 13 ans $\frac{1}{2}$

Dessin de CLAUDE PRUDHOMME

LES PETITS POUSSINS

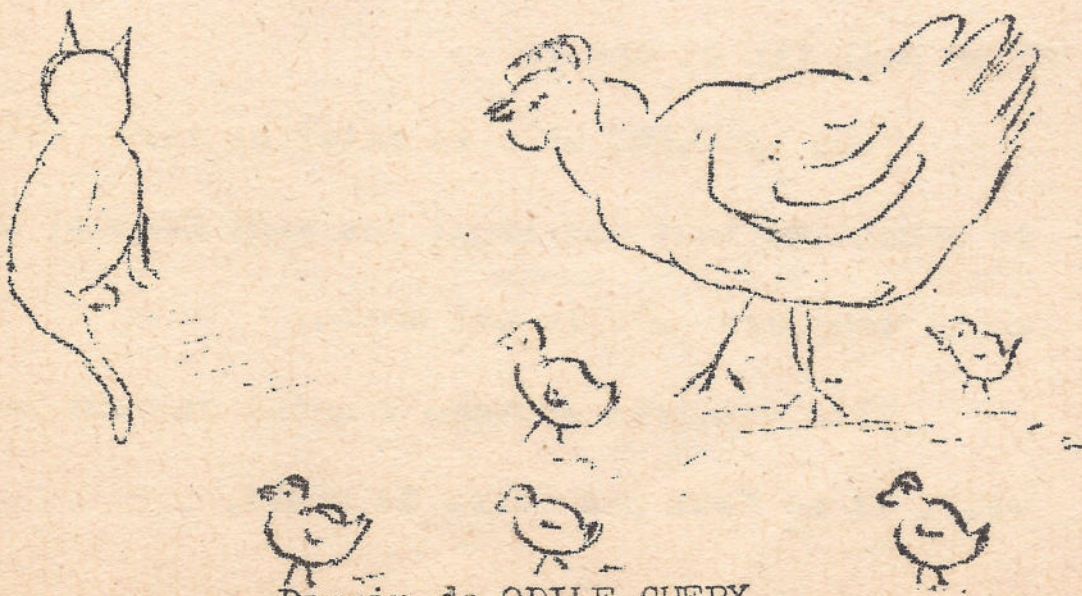
Maman a mis couver une douzaine d'oeufs à une belle poule noire. Elle a préparé un nid bien doux dans un endroit tranquille.

Voici vingt et un jours que la poule couve. Les oeufs sont éclos ; il est sorti dix beaux petits poussins. Il y en a des noirs, des gris et des jaunes.

Leur mère a soin d'eux : elle les couve sous ses ailes et les appelle en gloussant. Mais lorsque le chat s'approche, elle s'élance dessus.

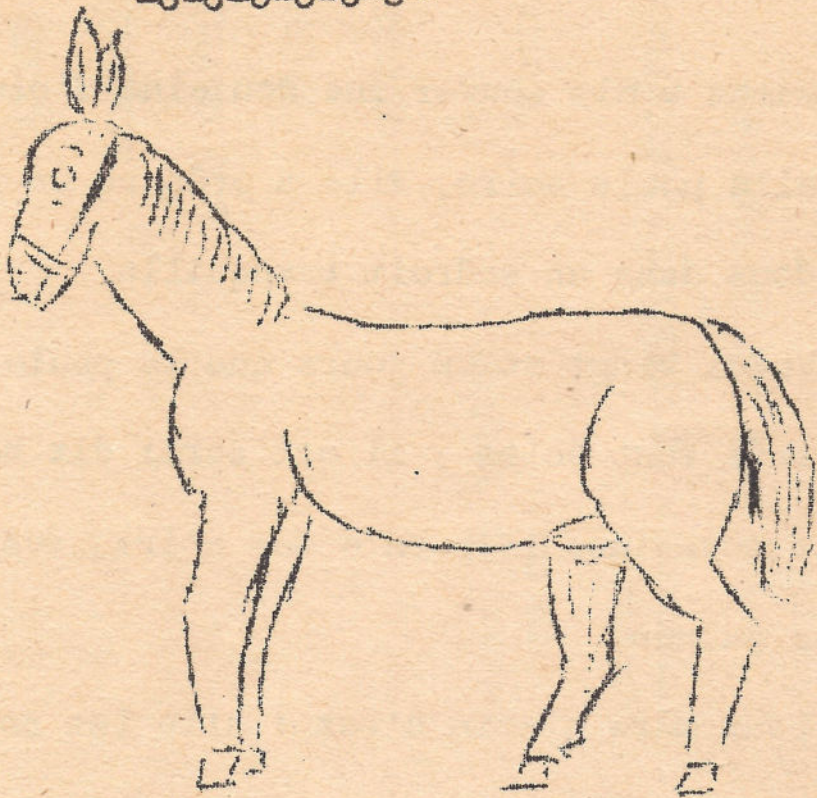
J'aime bien regarder cette petite couvée se chauffer au soleil.

MARIE-THERESE MANSCOURT, 9 ans.



Dessin de ODILE GUERY.

NAISSANCE DE BELLA



Mardi, la jument BICHETTE a eu une belle petite pouliche : BELLA.

BELLA a les sabots gris, une belle queue toute frisée et une petite crinière qui flotte. Ses oreilles ont le bout noir et sont recouvertes d'un poil fin et ondulé.

Très souvent, elle va téter sa mère. Elle se couche de tout son long, les yeux fermés; on croit toujours qu'elle est morte.

Elle est très sauvage : quand on veut la voir, il ne faut pas faire de bruit.

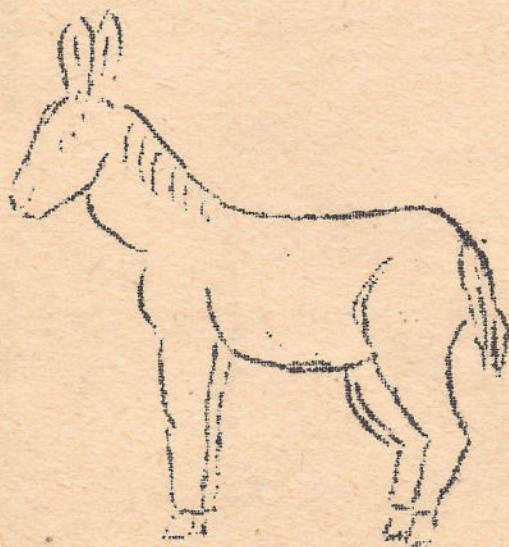
Sa mère ne veut pas qu'on la touche.
Elle a vite fait de se tourner pour nous jeter un coup de pied.

Quand il fera beau, on pourra mettre BELLA dans le pré. Elle sera bien contente de gambader et de se rouler dans la bonne herbe.

Je suis ravi quand je contemple cette petite jument.

Textes et dessins de

MICHEL MANSCOURT, 10 ans.



OBSERVATIONS DE METEO

FEBVRIER

MARS

	TEMPERATURE SOUS ABRI		Nombre de jours de gelée	PRESSION BAROMETRIQUE		PLUIE Total Nombre de jours	SOLEIL Nombre de jours	NEIGE Nombre de jours	GRAND VENT Nombre de jours	TEMPETE Nombre de jours	GRELE Nombre de jours
	Maximum	Minimum		Maximum	Minimum						
	15 degrés	-12	5	773 mm	741 mm	121,5 mm	7 jours	3	8	2	1
	(1e 2)			(1e 28)	(1e 15 - tempête)			"	"	"	"
	17°	-1	4	773 mm	754 mm	23,5 mm	16 jours	3	4	2	
	(les 9, 11, 12, 13)	(les 1 et 2)		(1e 1)	(1e 6)	10		"	"	"	

AMIS D'HARTENNES ET DE TAUX
LE SAVIEZ-VOUS ?



Hartennes et Taux étaient autrefois deux communes séparées. Leur réunion a été décidée il y aura bientôt cent ans. En effet, on extrait du bulletin des lois de l'Empire Français, premier semestre de 1859, ce qui suit :

" DECRET IMPERIAL (signé en Conseil des Ministres par l'Impératrice-Régente, en vertu des pouvoirs que l'Empereur Lui a confiés, et contre-signé par le Ministre de l'Intérieur) portant :

Article 1er. — La commune de Taux, canton d'Oulchy-le-Château, arrondissement de Soissons (Aisne), est réunie à la commune d'Hartennes, même département.

En conséquence, ces deux circonscriptions municipales ne formeront, à l'avenir, qu'une seule commune dont le chef-lieu est fixé à Hartennes et qui portera le nom d'HARTENNES-et-TAUX. ...

(Saint-Cloud, 7 Juin 1859) "

Cette fusion est expliquée dans le rapport qu'avait fait M. Besson, Rapporteur de la Commission d'Agriculture au Conseil Général, le 28 août 1858 devant l'Assemblée départementale :

"... La commune de Taux ne se trouve dans aucune des conditions qui puisse l'amener à être constituée en commune séparée ; elle n'a que 45 habitants, compris les femmes et les enfants.

Elle ne possède ni église, ni cimetière, ni mairie, ni maison d'école. Son territoire ne contient que 289 hectares et les ressources qui pourraient résulter d'une imposition extraordinaire seraient insuffisantes pour procurer à cette commune les établissements qui lui manquent."

Hartennes était naturellement désigné comme chef-lieu de la nouvelle commune :

" En effet, Hartennes est la résidence du curé desservant, d'un notaire, d'un médecin, d'un percepteur des contributions directes, d'un géomètre arpenteur ; les deux foires qui s'y tiennent annuellement et le marché hebdomadaire qui y a été créé depuis longtemps, donnent à cette commune des produits assez importants, dont profiteront nécessairement les habitants de Taux ; il est évident, en outre, que les ressources qui résulteront de la réunion des deux communes permettront encore de les augmenter. / "

Ce rapport était la synthèse d'une enquête approfondie. A Taux, douze habitants avaient été entendus :

" Ils s'opposent tous, bien entendu, au projet de réunion, et trois d'entre-eux préféreraient être réunis à la commune de Parcy-et-Tigny, parce que ~~xxx~~ cette commune était beaucoup plus riche et payait moins de contributions extraordinaires que la commune d'Hartennes. Mais néanmoins, sur l'interpellation de M. le Commissaire à l'enquête, ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître que les populations des deux communes ont toujours été parfaitement d'accord, que leurs moeurs et leurs habitudes sont les mêmes, qu'ils se sont toujours rendus à la même église, qu'ils ont le même cimetière et que leurs enfants fréquentent la même école.

" Le Maire de la commune de Taux ne peut contester l'existence de cette situation, mais il prétend que la réunion sera désavantageuse à la commune de Taux, attendu qu'Hartennes est surchargé d'impôts qui pourront s'augmenter encore pour diverses constructions communales ; qu'il craint en outre que le chemin vicinal de Taux ne cesse d'être entretenu et qu'enfin la réunion des deux territoires ne rende la surveillance du garde champêtre impossible. Il ne présente, du reste, aucune objection relativement à la situation topographique des deux localités. "

A Hartennes, le son de cloche était différent :

" 49 habitants d'Hartennes ont été entendus ; leurs témoignages sont tous favorables au projet, ils déclarent presque tous que cette réunion semble

exister de fait depuis longtemps ; qu'en effet les habitants de Taux se rendent à leur église ; qu'ils ont le même cimetière ; que les actes de l'Etat civil sont rédigés à Hartennes où ils sont déposés ; qu'en outre les enfants de Taux n'ont pas d'autre école que la leur ; qu'en un mot, le projet ne fera que régulariser la réunion de fait qui existe depuis longtemps. "

Et le rapporteur concluait en ces termes :

" En un mot, les communes de Taux et d'Hartennes ont des ~~int~~ intérêts identiques sous tous les rapports, et jamais projet de réunion de communes ne vous a été présenté dans de meilleures conditions et qui, comme dans l'espèce, réunisse autant d'avantages réciproques pour les deux communes. "

.....

... C'était il y a 98 ans. Nos aïeux de Taux avaient été quelque peu blessés dans leur amour-propre, bien sûr, mais le temps qui efface tout a véritablement uni les deux populations.

Nous sommes même sûrs que l'école, devenue obligatoire depuis 1881, a fait beaucoup pour cette union.

(Les passages cités sont extraits
des Archives départementales)

A U F I L D E S J O U R S . . .

DANS LA COMMUNE

- Un nouveau boulanger, M. PELLARDI, vient d'acheter la boulangerie de M. EVRARD

- A "l'Hôtel de la Croix d'Or", M. VANMEEN remplace M. LEPORQ retiré à Braine. Mme Leporq reste abonnée à "Joyeux Bouquet". Nous l'en remercions.

- M. Roger DACHE vient d'épouser à Soissons Mlle BOURGEOIS. Nos meilleurs voeux.

- M. GUYOT, le grand-père de Nicole Anceaux vient de rentrer à l'hôpital. Nous lui souhaitons une guérison rapide.

A L'ECOLE

- Nous avons un récepteur de T.S.F. pour écouter les émissions de radio scolaire.

- La Coop. Scolaire vient d'acheter un chronomètre au 1/5 de seconde.

- Nous avons fabriqué un micro. Il n'est pas sensible à la parole, mais aux chocs légers.

- Après leur déguisement du Mardi-Gras et de la Mi-Carême, Annie et Régine BOITEL ont donné à la Coop. Scolaire 175 F, puis 310 Fr ; Daniel COLLETTE 400 Fr ; Elisabeth et Dominique GANDON 345 Fr ; Micheline BARBA 100 Fr. Nous les remercions d'avoir pensé à notre caisse tout en jouant.

- Samedi 6 avril, nous sommes allés à Taux effectuer une enquête à la ferme de M. BREHAUT. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro. Mme BREHAUT nous a vraiment gâtés : elle nous a offert à tous un goûter des plus copieux. Nous l'en remercions infiniment.

